

Le fil de la mémoire

Bulletin de l'association Armorhistel

Editorial



Notre assemblée générale 2022, dont vous trouverez un compte-rendu détaillé dans ce bulletin, a pu se tenir en présentiel le 10 mars dernier. Près de trente adhérents ont eu le plaisir de se retrouver après ces deux années marquées par la pandémie.

Nous avons pu dresser un bilan de l'année 2021, dont l'activité a été encore marquée par le contexte sanitaire : nous avons dû suspendre les sorties – découvertes mais l'appropriation des outils de visioconférence nous a permis d'organiser plusieurs conférences. La manifestation du Village des Sciences en octobre avec nos amis de l'A3C7 et l'ACHDR a été une vraie réussite.

Le bilan financier est très bon. Pour la deuxième année consécutive, la non-programmation des sorties – découvertes a eu pour effet d'augmenter sensiblement notre trésorerie. Pour cette raison, nous avons donc proposé et adopté l'annulation exceptionnelle de la cotisation pour les adhérents personnes physiques pour l'année 2022.

Nous aurons cette année deux temps forts :

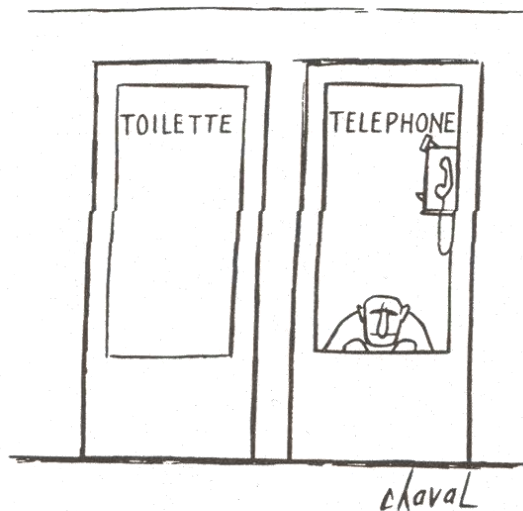
2022 est l'année du trentième anniversaire de notre association et nous prévoyons deux événements en juin prochain, détaillés dans ce bulletin : le 1er juin, une conférence sur le GSM et une exposition sur l'histoire du radiotéléphone, en partenariat avec Orange, et le 16 juin, une journée conviviale pour les adhérents au Château des Pères. Nous espérons nous retrouver nombreux à ces manifestations.

A l'automne, sera inaugurée l'exposition temporaire « De la parole à l'image » sur l'état et le développement des moyens de communications dans l'entre-deux-guerres, exposition sur laquelle nous travaillons depuis un an.

Enfin, vous trouverez deux appels à contributions dans ce bulletin : le premier pour le projet d'étude historique sur le site du Palais du Commerce, qui démarre effectivement, et pour l'alimentation de la rubrique de notre site Web « L'actu dans le rétro » (dans l'espace adhérents).

Je vous souhaite une très bonne lecture et espère vous retrouver à notre prochaine rencontre, en présentiel à l'espace Ferrié, le 7 avril, à la conférence sur l'histoire de la télé couleur !

Jean URBAN
Président



SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Editorial	Page 1
Compte Rendu de l'Assemblée Générale	Pages 2-3
Les 30 ans d' Armorhistel	Page 3
Une affiche sur l'affaire Dreyfus	Page 4
Le RGPD	Page 5
Commentaires de lecture de l'article sur Suzy Winckler	Pages 6
Le palais du commerce	Page 8
Livre sur les cabines publiques	Page 7
40 ans d'histoires de radios locales à Rennes	Page 7
Conférence « le défi de la TV couleur »	Page 8
Concours photo 2022	Page 8
Les pagers et nouvelle rubrique	Page 8

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire 2022

L'Assemblée Générale ordinaire 2021 d'Armorhistel s'est tenue le 10 mars 2022. Elle a enfin pu être tenue en physique et était précédée de la projection d'une vidéo réalisée par Pierre ARCANGELI et André RE-NAULT sur l'histoire de la télégraphie Chappe.

Les participants sont accueillis par le Président Jean URBAN. M. Christian PARISOT, représentant la Ville de Cesson Sévigné, exprime brièvement, en tant qu'ancien transmetteur, sa sympathie et le soutien de la ville pour les activités de l'association. Le Président passe alors aux rapports d'activité.

Rapport moral



Le Président rappelle quelques modifications intervenues dans la composition du Conseil d'Administration. Puis il présente les activités marquantes de l'association en 2021, activités qui ont souffert du contexte sanitaire toujours difficile.

En ce qui concerne les expositions, Armorhistel a activement contribué à la préparation de l'exposition temporaire « De la parole à l'image » au Musée Ferrié, l'exposition doit ouvrir à l'été 2022. Armorhistel était également présente au Village des Sciences (un stand sur la radio et son histoire, monté en coopération avec deux autres associations).

Du côté des publications, une deuxième vidéo sur la télégraphie Chappe est en préparation. Diverses études ou témoignages ont été produits, sur des sujets historiques allant des débuts de la radio et de la télévision à la naissance d'internet.

Le patrimoine d'Armorhistel s'est enrichi de documents et de matériels et un travail de rangement et d'enregistrement des matériels effectué.

Quatre conférences ont été montées (dont les trois premières en visioconférence), sur l'histoire du télégraphe Chappe, le « Big Data et l'expérience client, le Minitel et la presse, et sur l'utilisation des données personnelles.

L'association a tenu une Assemblée Générale ordinaire et sept Conseils d'Administration. Elle participe à la structure de pilotage du Musée et aux instances de gouvernance de la FNARH. Elle a participé aux Etats Généraux associatifs de Cesson Sévigné. Une structure de coordination a été établie avec l'A3C7 (anciens du CCETT). Le site web a été enrichi, et un Comité éditorial institué pour définir les orientations en matière de publications.

Le format papier du Bulletin est rétabli pour ceux qui le souhaitent.

Enfin, une nouvelle édition du concours photo a été lancée.

Rapport financier

Le trésorier d'Armorhistel, Philippe GÉRARD, présente le détail des recettes et des dépenses faites en 2021, puis le bilan financier de l'année, excédentaire, et enfin la situation financière de l'association au 31 décembre 2021. Du fait des contraintes sanitaires, les dépenses ont été inférieures au montant prévisionnel. La situation financière est saine, l'association dispose de réserves dépassant trois ans de fonctionnement, ce qui lui permettra d'envisager avec sérénité le montage de projets.

Conformément aux statuts, deux commissaires aux comptes, chargés de contrôler les finances de l'association, ont été nommés.

Perspectives et orientations 2022

Deux conférences (pour l'instant) sont prévues, sur la genèse de la télévision en couleur et sur l'informatisation de la société.

L'exposition « De la parole à l'image » doit ouvrir à l'été ou en octobre. La participation éventuelle au Vil-



lage des Sciences reste possible mais n'est pour l'instant pas prévue.

Les actions de publication prévues concernent principalement l'élaboration d'une étude sur le Palais du Commerce à Rennes, pour laquelle un appel à contributions est lancé.

Pour marquer les trente ans d'Armorhistel, il est prévu en juin une conférence (ou une table ronde) sur la genèse du GSM et une journée festive à usage interne (au château des Pères à Piré sur Seiche).

Le principe d'une sortie au second semestre 2022 est retenu, date et destination restant à définir.

Le concours photo est prolongé jusqu'en octobre 2022, un thème est ajouté sur des photos insolites liées aux télécommunications.

Enfin, l'amélioration et l'enrichissement du site seront poursuivis.

Budget 2022

En considération de la bonne santé financière de l'association, le trésorier propose un maintien des cotisations au même niveau pour les personnes morales et à zéro euro pour les personnes physiques. Le budget prévisionnel est en déficit (d'environ 36%), charge acceptable compte tenu des dépenses réduites en 2021 et des réserves de trésorerie.

Approbation des résolutions soumises à l'AG

Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité : approbation du rapport moral et d'activité, approbation du rapport financier, approbation du rapport d'orientation, approbation du montant des cotisations, approbation du budget prévisionnel, mandatement du Président pour agir au nom de l'Association.

Divers

Le Président présente la photo gagnante du concours photo 2020, et le prix est remis au lauréat Guy JOLIFF.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président Jean URBAN, avant de clore l'Assemblée Générale, signale que quelques exemplaires du livre de Claude PERARDEL sur les cabines téléphoniques sont disponibles. Il remercie enfin les participants et les convie au « pot de l'amitié », renouant avec une tradition enfin retrouvée.

Dominique NASSE

armorhistel 30 ans

1992, Une poignée de passionnés décide de créer Armorhistel. 30 ans plus tard, l'association est toujours mobilisée à la réussite de ses missions : la préservation et la valorisation de l'histoire des télécommunications. Le bilan est simple : 30 ans d'actions, 30 ans de dynamisme et surtout 30 ans d'amitié sans laquelle le parcours d'Armorhistel ne serait pas celui que nous connaissons.

Et 2022 n'est qu'une étape ...

Nous allons fêter cet anniversaire en deux temps :

- **le mercredi 1^{er} juin après-midi** avec l'organisation d'une conférence sur le thème de l'histoire du GSM. Elle sera donnée par Rémi Thomas dans l'amphithéâtre d'Orange Atalante. Armorhistel présentera à cette occasion une exposition historique sur les mobiles et Orange une exposition sur la 5G.
- **le jeudi 16 juin** avec une journée exclusivement consacrée à la convivialité qui rassemblera adhérents et sympathisants au Château des Pères (www.chateaudesperes.fr) en Piré-Chancé.

Notez donc ces dates sur vos agendas; des informations complémentaires, notamment celles concernant les inscriptions, seront communiquées ultérieurement.

Christian DROUYNOT

Condamné ! Rennes, le second procès Dreyfus et la cabine téléphonique publique du Palais du Commerce

Fin du 19^{ème} siècle, 1899 s'ouvre à Rennes le procès en révision du capitaine Alfred Dreyfus. Jugé à huis-clos devant le conseil de Guerre à Paris en décembre 1894, il avait été condamné à la dégradation militaire et à la déportation à vie en Guyane, au bagne de l'île du Diable, pour espionnage au profit de l'Allemagne.

Cette révision du procès est le résultat d'une longue lutte qui divise la France entre dreyfusards et antidreyfusards. Zola publie dans l'Aurore l'article fameux « J'accuse » demandant la révision du procès. Ce procès se tient à Rennes dans la salle de théâtre du lycée, rebaptisé depuis lycée Émile Zola. L'ambiance est tendue. Pour Mathieu Dreyfus frère d'Alphonse, Rennes a l'apparence d'une ville assiégée. Des officiers galopent le sabre à la main écrit Jean-Denis Bredin dans « l'Affaire », ouvrage de référence consacré à l'affaire Dreyfus .

Toute la presse française est là : journalistes et illustrateurs . Outre la presse écrite, l'actualité est aussi commentée voire brocardée dans des caricatures publiées au format de cartes postales.

À l'issue de ce second procès, Dreyfus est à nouveau reconnu coupable mais avec circonstances atténuantes, et condamné à 10 ans de détention. « Il faut attendre 1906 pour parler de réhabilitation pour Alfred Dreyfus. Le 12 juillet, la Cour de cassation annule le jugement de 1899 rendu à Rennes. Dreyfus réintègre l'armée au rang de chef d'escadron et reçoit la Légion d'honneur. »⁽¹⁾

La carte postale que nous publions ci-dessous date de 1899 et fait partie d'une série de 6 cartes titrées « Affaire Dreyfus » , représentant la joie de trois officiers hilares apprenant, par téléphone, une bonne nouvelle. « Condamné !!!... », précise le titre. L'auteur de la caricature signe Enzo, probablement un Italien car cette série de cartes postales est éditée à Turin.

La scène caricaturée, que nous publions grâce au Musée de Bretagne, se situe donc le jour du verdict, le 18 septembre 1899. Le téléphone devient un accélérateur de transmission de l'information. Le poste téléphonique central et la cabine publique sont installés au Palais du Commerce, à proximité du lycée ! On peut imaginer que ce coup de fil, qui suscite la joie exubérante de ces trois militaires, est passé depuis cette cabine publique. Les journalistes ont dû s'y bousculer ce jour-là car il y avait peu de postes téléphoniques disponibles à Rennes. L'annuaire téléphonique de la ville daté du 1^{er} mars 1900 n'en compte que 56 !

Le Musée de Bretagne à Rennes possède un fonds exceptionnel de pièces d'archives liées à l'affaire Dreyfus. Dès le procès à Rennes le Musée avait commencé à rassembler des documents et ce fonds a été ensuite considérablement enrichi en 1978 par une donation de Jeanne Lévy, fille du capitaine Dreyfus. Le fonds Dreyfus du Musée de Bretagne rassemble quelques 6 800 pièces dont plusieurs sont reproduites dans le portail « Collections » du Musée.



Fonds Dreyfus du Musée de Bretagne. Carte postale. Création Enzo, Illustrateur. Condamnation de 1899.

Jean-Yves MERRIEN

⁽¹⁾ Extraits du site internet du Musée de Bretagne: <http://www.collections.musee-bretagne.fr>

Protection des données personnelles et sites WEB

La réglementation impose aux éditeurs de sites WEB des contraintes pour la protection des données personnelles des consommateurs ou clients. Le présent article en décrit les points essentiels.

Qu'est-ce que le RGPD ?

Le sigle RGPD signifie Règlement Général sur la Protection des Données. Il encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne. Le contexte juridique s'adapte pour suivre les évolutions des technologies et de nos sociétés (usages accrus du numérique, développement du commerce en ligne...). Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant. Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique aux professionnels. Il permet de développer leurs activités numériques au sein de l'UE en se fondant sur la confiance des utilisateurs.

Le RGPD impose des obligations aux organismes collectant des données, la première étant une obligation d'information et de transparence à l'égard de ses clients et utilisateurs. C'est pourquoi, les sociétés mettent à disposition les mentions légales au sein desquelles sont décrits le traitement et l'utilisation des données personnelles.

La CNIL contrôle son application.

Le site d'ARMORHISTEL est-il concerné ?

Il n'utilise pas de « cookies » ni de « tracker » mais il contient des d'informations sur ses adhérents (Trombinoscope : Nom, prénom, adresse physique, adresse mail, n° téléphone éventuellement photo d'identité), pour pouvoir les informer des différentes actions de l'association (AG, conférences, expos, sorties, bulletins, infos récentes ou anciennes sur les domaines des télécoms, télévision, informatique, ...)

La CNIL considère qu'un fichier ne contenant que des coordonnées d'entreprises (par exemple, entreprise « Compagnie A » avec son adresse postale, le numéro de téléphone de son standard et un email de contact générique « compagnieA@email.fr ») n'est pas un traitement de données personnelles.

Nous avons donc simplement mis en place en bas de page, un renvoi vers une page contenant les mentions légales et présentant les mentions obligatoires : identité du site, conditions d'utilisation, informations, propriété intellectuelle, liens, confidentialité ...)

Durée de conservation des données

La CNIL demande aux organismes de ne pas garder indéfiniment les données. Ils doivent supprimer les in-

formations en cas d'inactivité prolongée des clients (3 ans à compter de la fin de la relation commerciale). Ils sont tenus toutefois de conserver certaines données en raison d'obligations légales (notamment comptabilité, contentieux, etc.) mais de les archiver dans une base de données à accès restreint.

En savoir plus sur les sigles

Une page « politique des cookies » est également recommandée. La réglementation RGPD impose de son côté la présence d'une page « Politique de confidentialité » conforme. Dans le cas d'un site e-commerce, une page des CGV (Conditions Générales de Vente) est également obligatoire. Il est également possible de fournir une page des CGU (Conditions Générales d'Utilisation) spécifiant les règles d'utilisation applicables aux utilisateurs.

Pour les internautes, les bons réflexes : "Continuer sans accepter"

Refuser les cookies doit être aussi simple qu'accepter : la CNIL a demandé une mise en conformité en juin 2021 et mène des actions auprès des organismes qui ne la respectent pas.

Quand je clique sur « accepter » que se passe-t-il ?

Le bouton « accepter » donne l'autorisation au site ou à l'application de collecter vos données de navigation et de s'en servir. Selon la taille de l'opérateur derrière l'écran, ces dernières peuvent être analysées, échangées, voire monétisées. Mais, obligatoirement, toutes ces conditions d'utilisations (CGU) doivent être définies dans les règlements des conditions générales de vente. On le concède, là encore, si certains ont fait l'effort de les clarifier, d'autres CGU font encore l'effet d'un repoussoir... Et puis, encore faut-il les lire.

Et si je refuse ?

Au contraire, après l'avoir cherché (car souvent l'option « refuser » est cachée sous deux ou trois clics), si vous refusez explicitement de donner votre accord, vos données ne pourront pas être récoltées mais certaines fonctionnalités du site risquent de ne pas être disponibles.

Julien GUITTET

Notes de lecture

Lisez-vous Les Cahiers de la FNARH ? Vous ignorez peut-être l'existence de cette revue de la Fédération Nationale des Associations de personnel de La Poste et d'Orange pour la Recherche Historique, en abrégé FNARH. Il est vrai que la majorité des textes publiés concerne l'histoire de La Poste alors que l'ADN d'Armorhistel est majoritairement composé de gènes d'Orange et de TDF. Pourtant il est bon de rappeler que notre association Armorhistel adhère à la FNARH, laquelle soutient financièrement et régulièrement les initiatives que nous prenons en matière de conférences, d'expositions au Musée des Transmissions ou encore d'animations à l'Espace des Sciences.

Un de nos membres, Pierre Arcangeli est un contributeur régulier de ces Cahiers. Il y a notamment abordé l'histoire du télégraphe Chappe, son thème fétiche, mais pas que... Dans un des derniers numéros des Cahiers, le n° 143 daté de janvier 2021, Pierre a publié un article intitulé Suzy Wincker première présentatrice de la télévision française. Il propose une biographie largement illustrée de la présentatrice mais il traite aussi et surtout de la télévision dans l'évolution des systèmes de communication.

Et c'est cette dimension de son article qui a retenu mon intérêt. Sur les 14 pages de l'article, plus de la moitié est consacrée à l'histoire de la télévision. Un beau travail de synthèse technique et historique. C'est bref, accessible à tous, sans détours théoriques abscons. Évidemment je n'en conseille pas la lecture aux experts en systèmes de communication si nombreux à Armorhistel. Je la recommande vivement aux lecteurs qui comme moi sont peu familiers de l'histoire de « l'étrange lucarne ». En quelques pages l'essentiel y est dit.

Et Suzy Wincker, première speakerine de la télévision française dans tout ça? Elle y a sa place. Mais je crois que Pierre Arcangeli a employé une technique bien répandue sur internet, celle du phishing ou encore dite du hameçonnage : attirer le lecteur par un thème et lui en vendre un autre !

J'avoue que j'ai mordu à l'hameçon sans m'en décrocher le palais !

Cet article est disponible sur notre site dans la rubrique « Publications ».

Jean-Yves MERRIEN

Lancement de l'étude historique sur le Palais du Commerce

Nous vous l'avions annoncé il y a quelques temps : nous avons le souhait de retracer l'histoire du Palais du Commerce, bâtiment emblématique rennais qui a hébergé des services administratifs, techniques ou commerciaux de La Poste, les Télécommunications, le Télégraphe et la Radio, ainsi que des équipements de réseau.

Nous allons entrer dans le vif du sujet puisque Daniel Billaud, adhérent d'Armorhistel, a accepté de piloter cette étude.

Nous faisons donc de nouveau appel à vous pour contribuer à cette étude. Toute contribution, petite ou grande, sera la bienvenue :

- Proposer des documents anciens ou récents ayant trait aux événements ou aux activités relatifs au site : archives, articles de presses, photos, vidéos, audios....
- Pour les anciens occupants du site, transmettre leur témoignage.
- Participer à la recherche historique et à la rédaction du document

Adresse mail : palaisducommerce@armorhistel.org



Jean URBAN

Un nouvel ouvrage proposé par la FNARH



Elles se sont appelées Publiphone, Taxiphone, Pointphone... Grâce à elles, les Français qui ne disposaient pas de ligne téléphonique ou qui se trouvaient en déplacement pouvaient avoir accès au service téléphonique. Celui-ci nécessitait au départ le recours à une opératrice mais a été progressivement automatisé. On payait le service avec des pièces, des jetons ou des cartes (des télécartes !). On les trouvait sur la voie publique, les bureaux de poste, les commerces, les hôtels, les campings... Elles assuraient un service public mais étaient malheureusement (trop) souvent vandalisées.

En final, le radiotéléphone les a tuées....

«Elles », ce sont les cabines téléphoniques. Elles sont entrées dans le paysage français en 1884 et l'ont quitté en 2017 (certaines subsistent cependant pour d'autres usages que le téléphone !). Claude Pérardel nous dresse une rétrospective historique extrêmement complète en agrémentant l'ouvrage de très nombreuses illustrations.

Pour ceux qui seraient intéressés, Armorhistel a acquis quelques exemplaires de cet ouvrage qui sont à votre disposition sous forme de prêt, gratuit, ou d'achat, au prix de 12 euros. Votre demande est à transmettre par mail : contact@armorhistel.org.

Jean URBAN

LECTURES



Yvon LECHEVESTRIER, ancien journaliste à Ouest-France pour lequel il suivait les dossiers des nouvelles technologies sur la place de Rennes, a publié fin 2021 40 ans d'histoires de radios locales à Rennes. Une belle histoire de la « libération des ondes » à Rennes en 1981, formatée comme une pochette de 33T de collection, brillamment illustrée de photos d'époque colorisées, de dessins dus au talent de Loïc Schwartz, « Gégé », Gérard Louis Gautier, Belom et superbement mis en page par Jean-Pierre Paslier qui fut une des chevilles ouvrières de TV Rennes lors de sa création en 1985. Un véritable album de ces quarante années de FM

L'ancien journaliste nous conte les histoires, et non pas « l'histoire », des radios locales de Rennes, la compéti-

tion entre radios indépendantes, radios supports de pub et radios subventionnées, la débrouille et le bricolage des premiers temps, l'éphémère existence de quelques unes, la longévité des quelques autres, Fréquence Ille, Radio Congas, Radio Vilaine, Canal B. Le livre fait la part belle à Radio Rennes toujours diffusée aujourd'hui et à son fondateur, Gaby Aubert, initialement boucher de métier.

On y croise ceux qui ont animé la scène rennaise ou nationale : Hervé Bordier, Jean-Louis Brossard, Béatrice Macé, créateurs des Transmusicales, Etienne Daho et le groupe Marquis de Sade, les innombrables artistes nationaux invités au micro de ces radios locales, de Charles Trénet à Barbara, de Jean Ferrat à Daft Punk,

En introduction à cet album « dédié aux pionniers des radio libres et à ceux qui aujourd'hui perpétuent l'aventure sur les ondes, Yvon Lechevestrier écrit « Quel bonheur de les avoir écoutés me raconter « leurs plus belles années ». Celles où tout était possible.

40 ans d'histoires des radios locales à Rennes. Yvon le Chevestrier. Ar Collection Éditions. 29€.

Jean-Yves MERRIEN

Conférence « le défi de la TV couleur »



L'association Armorhistel organise la conférence « Le défi de la TV Couleur » le 7 avril prochain à partir de 16h à l'Espace Ferrié.

Elle vous invite à un voyage passionnant à travers une présentation des entrepreneurs et inventeurs qui ont permis de réaliser cet exploit technique et d'atteindre un vieux rêve.

Les tensions politiques et diplomatiques, qui accompagneront cette innovation en Europe, méritent qu'on s'y attarde. La seconde guerre mondiale n'est pas loin, l'ambition industrielle de la France gaullienne est au plus haut. Enfin, nous reviendrons sur certaines légendes qui ont marqué l'époque, conséquences d'un chauvinisme à tout crin.

Cette conférence sera assurée par Philippe Gérard, expert dans le domaine des techniques de communications audiovisuelles.

Les inscriptions se font par mail à l'adresse suivante:

conference@armorhistel.org

Philippe GERARD

Une nouvelle rubrique !



En plus de « News » une nouvelle rubrique a été ajoutée sur le site web Armorhistel réservée aux adhérents : « L'actu dans le rétro », le dernier article posté concerne l'arrivée de la radiomessagerie en 1988, c'est un article de Science et Vie N° 846 de 1988. A l'époque les SMS ou Textos n'existaient pas, et c'était la bagarre entre TDF et France Telecom, avec Operator et Alaphapage. Les prix n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, il fallait vraiment en avoir besoin pour s'offrir ces petits bijoux de l'époque...

Mais vous pourrez également découvrir des articles encore plus anciens comme les débuts de la fibre optique en 1978 et bien d'autres...

Cette rubrique est la vôtre: vous pouvez nous envoyer vos trouvailles.

Julien GUITTET

Concours photo 2022 !

Bonne nouvelle : la clôture du concours photo est reportée au 30 septembre 2022.

Un thème est ajouté. Désormais il est possible de candidater sur les thèmes suivants :

1. « Partons à la recherche des traces, de la période 1919-1939, laissées sur les façades de certains bâtiments, souvent des bureaux de Poste, avec la marque POSTES TELEGRAPHES TELEPHONES ou/et le logo PTT de l'époque. »
2. « Partons à la recherche de sujets de photos insolites liées aux télécommunications. »

Jean-Pierre SERRE

LE FIL DE LA MÉMOIRE BULLETIN D'INFORMATION D'ARMORHISTEL

Directeur de la Publication:

- Jean URBAN



Association Armorhistel
Espace Ferrié - Musée des Transmissions
6, avenue de la Boulais
35510 CESSON SEVIGNE



contact@armorhistel.org



www.armorhistel.org



twitter.com/Armorhistel

Armorhistel est membre de la FNARH (Fédération Nationale des Associations de personnel de la Poste et d'Orange pour la Recherche Historique)
www.fnarh.com